

SEANCE DU 18 MARS 2019

Le Conseil Municipal de la commune de Sermaise, s'est réuni en session ordinaire, le dix-huit du mois de Mars sous la présidence de Mr Brière Mickaël, Adjoint au Maire, convocation le 11/03/2019.

Sont présents Mrs Bernard, Ben Sanou, Brière, Launay, Massot, Miannay

Absents excuses Mr Lahondès Bernard procuration à Mr Ben Sanou
Mr Choynet Nicolas procuration à Mr Brière
Mme Leboucher à Mr Miannay

Secrétaire de séance Mr Ben Sanou Mehdi

Ordre du jour

- Budget commune 2019
- Elections Européennes - permanences -
- Machine à baguettes
- Questions diverses

Le compte rendu du 04 mars 2019 est approuvé à l'unanimité des présents.

BUDGET COMMUNE 2019

Les membres du conseil municipal, par 6 voix contre et 3 voix pour, décident ne pas accepter le budget unique 2019, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 220 691.54 € pour la section de fonctionnement et à 57 178.32 € pour la section d'investissement.

La secrétaire explique que certaines modifications réclamées pour certains conseillers, n'ont pas pu être faites, car des délibérations avaient déjà été prises en 2018. Une délibération est une décision, qui permet d'exécuter divers travaux ou achats et de prévoir au budget ces dépenses.

Mr Brière indique qu'il aurait aimé avoir les divers devis pour la salle des loisirs, afin de mettre un chiffre précis en dépenses d'investissement. Mrs Brière et Miannay indiquent que le Maire devrait défendre son budget. Mr Miannay demande si les indemnités de Mr le Maire sont calculées en fonction de sa présence. La secrétaire lui explique que ce sont des indemnités et pas un salaire. Mr Miannay suggère de baisser les indemnités de Mr le Maire, la secrétaire lui explique que ces indemnités sont déjà au minimum imposées par la loi et qu'elles ont été votées en 2014.

ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019

Ci-joint tableau

Mr Massot précise qu'il peut prendre une permanence.

Les conseillers indiquent que le secrétariat doit contacter des anciens conseillers municipaux, pour leurs demander de participer à la tenue du bureau de vote du 26 mai 2019.

MACHINE A BAGUETTES

La première société confirme une installation dans les quinze jours, suivant la validation avec une période d'essai de 6 mois.

Les conseillers ont plusieurs questions, ils souhaitent donc qu'un rendez vous soit pris avec cette Sté, pour avoir les réponses aux diverses questions. Un devis sera demandé à Mr Busson pour l'installation de l'électricité. Une décision devrait être prise lors de la prochaine réunion de conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Banquet des Anciens 2020 : Les conseillers proposent le dimanche 15 mars 2020, à voir avec Mr Licois Moïse. Mr Ben Sanou précise que c'est la commune qui offre ce banquet. Un colis est offert aux personnes qui ont des problèmes de santé et ne peuvent se déplacer.

PLUi CCALS Mr Brière précise qu'il ne peut pas être partout, et qu'il a eut assez de reproches sur le premier PLUi, il trouve qu'il n'y a pas assez de conseillers aux diverses commissions de la CCALS et que Mr le Maire n'est pas assez présent aux réunions communautaires. Mrs Brière et Miannay se proposent donc pour la commission du PLUi de la CCALS.

Conseil d'école du 12 mars 2019 Mr Massot fait un compte rendu. Il précise que pour l'année prochaine l'effectif reste stable. Pour le carnaval il se fera uniquement à l'école. Les enfants grâce à la CCALS vont participer à de la danse et de la musique, ainsi qu'à la piscine (Mai à juillet). Mr Massot indique qu'il manque des bénévoles pour cette activité. Mr Ben Sanou rappelle qu'il est toujours titulaire de son agrément pour accompagner les enfants à la piscine, si cela peut arranger Mme Péliissier, la question lui sera posée. Il existait un problème sur le ménage de l'école, cependant depuis le 04/03/2019, un service civique est présent à la garderie et à la cantine, le problème est donc réglé. Les institutrices notent déjà une amélioration. Avec la présence de nouveaux parents d'élèves, l'APE est plus dynamique, vente de gâteaux, tombola, vide grenier, etc.

Mr Massot précise que le matériel commandé, et livré est adapté et satisfaisant.

Mr Brière rappelle aux conseillers qu'il y a une commémoration (fin de la guerre d'Algérie) le 19 mars 2019, à 18h30 à la Mairie. Mr Ben Sanou précise qu'il sera présent.

Mr Brière demande si Mr le Maire va se rendre au conseil communautaire du 21 mars. Il précise qu'il pourra le remplacer.

Mr Miannay remercie la secrétaire pour les comptes rendus de la CCALS, envoyés par mail, qu'elle leurs transmet.

Mr Ben Sanou demande si le devis pour le tracteur (joint de culasse) est arrivé en mairie. La secrétaire lui indique que oui. Les conseillers décident de demander d'autres devis, mais sur place, car Mr Brière indique que le tracteur ne doit plus faire de long trajet.

Mr Brière indique que des devis doivent être demandés pour la toiture de la salle des loisirs et du lavoir, plusieurs entreprises sont citées. La secrétaire précise que 2 entreprises ont refusé d'établir ces devis, elle a relancé plusieurs fois les autres. Les conseillers décident de demander à d'autres entreprises, afin d'avoir plusieurs devis.

Pour les décors lumineux ce sujet sera vu lors d'une prochaine réunion.

Plusieurs caravanes sont installées sur un terrain privé. Mr Bernard précise qu'il faut voir avec la CCALS pour la protection des zones humides. Mr Brière indique que Mr le Maire doit aller les voir. Des travaux d'aménagement ont été réalisés sur ce terrain.

Mr Ben Sanou demande que le problème des prises pour guirlandes rue Joseph Landelle soit vu avec le SIEML. La secrétaire précise que cette demande a déjà été faite auprès du SIEML, elle va relancer ce dernier.

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 20.
Ainsi ont délibéré, les membres présents.